

DECISION D'APPROBATION DE MODELES
N° 92.00.681.005.1 DU 12 FEVRIER 1992

Doseuses pondérales ATOMA modèle ATOMAT 533

LA PRÉSENTE DECISION EST PRONONCÉE EN APPLICATION DU DÉCRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTRÔLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DÉCRET N° 76-279 DU 19 MARS 1976 RÉGLEMENTANT LA CATÉGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : DOSEUSES.

FABRICANT

Société ATOMA, D 8264 Waldkraiburg Am Inn (Allemagne).

DEMANDEUR

Société ATOMA, Immeuble "ORION", 16, rue de Vincennes, 93100 Montreuil sous Bois.

CARACTERISTIQUES

Les doseuses pondérales ATOMA modèle ATOMAT 533 sont destinées au conditionnement par pesées nettes de produits granuleux ou en morceaux de taille petite ou moyenne et sont constituées par :

1° un dispositif d'alimentation du produit à 2 débits au moyen de couloirs vibrants. Ces couloirs vibrants sont eux-mêmes alimentés par un réservoir d'alimentation. Cette alimentation amont peut comporter (pour des produits délicats) un système de régulation du flux de produit qui peut être constitué par une sonde capacitive ou bien par une "unité de prépesage" constituée par un fléau agissant sur une cellule à compensation électromagnétique de forces et un transmetteur,

2° une unité de pesage comprenant :

– un dispositif récepteur et transmetteur de charge constitué par une benne dans laquelle se déverse le produit amené par le dispositif d'alimentation et un fléau ; la benne agit sur une des extrémités du fléau qui, par son autre extrémité sollicite le dispositif équilibreur et transducteur de charge ; à cette autre extrémité se trouvent les masses destinées à équilibrer la masse de la benne,

– un dispositif électronique de mesure et d'asservissement incluant :

• un dispositif indicateur numérique dont le fonctionnement est basé sur le principe d'une conversion analogique-numérique et dont la partie traitement des informations est assurée par une unité logique à microprocesseur.

• un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par une cellule à compensation électromagnétique de forces de marque ATOMA.

3° un dispositif calculateur qui peut être commun à plusieurs doseuses pondérales l'ensemble étant alors organisé comme un réseau local de conditionnement,

4° une benne intermédiaire située au-dessous de la benne de pesée (option),

5° les dispositifs suivants :

– dispositif automatique de mise à zéro à la mise sous tension,

– dispositif automatique de contrôle de la partie analogique à la mise sous tension,

– dispositif automatique et intermittent de contrôle de la partie analogique,

– dispositif automatique de contrôle des données transmises entre le calculateur et la doseuse pondérale,

– dispositif automatique de contrôle des mémoires,

– dispositif indicateur d'anomalies,

– dispositif automatique intermittent de tare (fréquence réglable),

– dispositif automatique intermittent de mise à zéro,

– dispositifs de sortie permettant la connexion d'organes périphériques,

– dispositif semi-automatique de transmission de données vers un organe périphérique,

– dispositif sélecteur de voies : un dispositif indicateur numérique commun à plusieurs ensembles de dispositifs récepteurs - transmetteurs - équilibreurs et transducteurs de charge (de 1 à 5),

- dispositif de prédétermination de masses (consignes),
- dispositif de prédétermination de tolérances (limites en dehors desquelles la dose est soit corrigée (si elle est trop légère) soit éjectée (si elle est trop lourde)),
- dispositif de contrôle des pesées visant à éviter qu'il n'y ait pas plus de 2 % de préemballages présentant un manquant supérieur à l'erreur maximale tolérée sur les préemballages,
- dispositif de correction automatique ou bien d'éjection des pesées légères (dont le manquant est inférieur à 2 fois l'erreur maximale tolérée sur les préemballages), il appartient à l'opérateur de choisir l'une des 2 fonctions (l'éjection automatique n'est toutefois possible qu'avec les doseuses pondérales équipées d'un dispositif permettant l'éjection physique des doses),
- dispositif d'éjection automatique des pesées lourdes (option possible avec les doseuses pondérales équipées d'un dispositif permettant l'éjection physique des doses),
- dispositif automatique de centrage de la valeur moyenne des doses (peut être inhibé),
- dispositif de calcul de la valeur moyenne des doses.

Les caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

- unité de pesage :
 - $500 \text{ g} \leq \text{Max} \leq 5\,000 \text{ g}$
 - nombre d'échelons compris entre 500 et 1 000
 - $\text{Min} \geq \text{Max}/10$
- doseuse :
 - températures limites d'utilisation : $0 \text{ }^\circ\text{C}$, $+40 \text{ }^\circ\text{C}$
 - plage de fonctionnement comprise entre Min et Max
 - cadence : selon le produit, elle peut atteindre 15 pesées par minute.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision comporte les indications suivantes :

- Doseuse pondérale ATOMA
- Modèle : ATOMAT 533 N° ... Année ...
- Décision n° 92.00.681.005.1 du 12 février 1992
- Plage de fonctionnement :
 - Max = ... g Min = ... g
- Echelon = ... g
- Produit(s)

- Dispersion(s) nominale(s)
- Cadence(s).

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

La vérification des doseuses pondérales ATOMA modèle ATOMAT 533 est réalisée en une phase au lieu d'installation.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur.

VALIDITE

La présente décision a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUE

Les doseuses pondérales ATOMA modèle ATOMAT 533 peuvent être groupées par ensembles de 2, 3, 4 ou 5 doseuses pondérales ayant un même dispositif indicateur numérique équipé d'un dispositif sélecteur de voies. Le nombre d'instruments regroupés apparaît sous forme d'une lettre suivant le nom du modèle (ATOMAT 533-A pour un instrument seul, ATOMAT 533-B pour un ensemble de 2 doseuses pondérales, ATOMAT 533-C pour un ensemble de 3 doseuses pondérales, ATOMAT 533-D pour un ensemble de 4 doseuses pondérales, ATOMAT 533-E pour un ensemble de 5 doseuses pondérales).

ANNEXES

Présentation de la face avant du dispositif indicateur n° 5647-1.

Photographie n° 5647-2.

Schéma n° 5647-3.

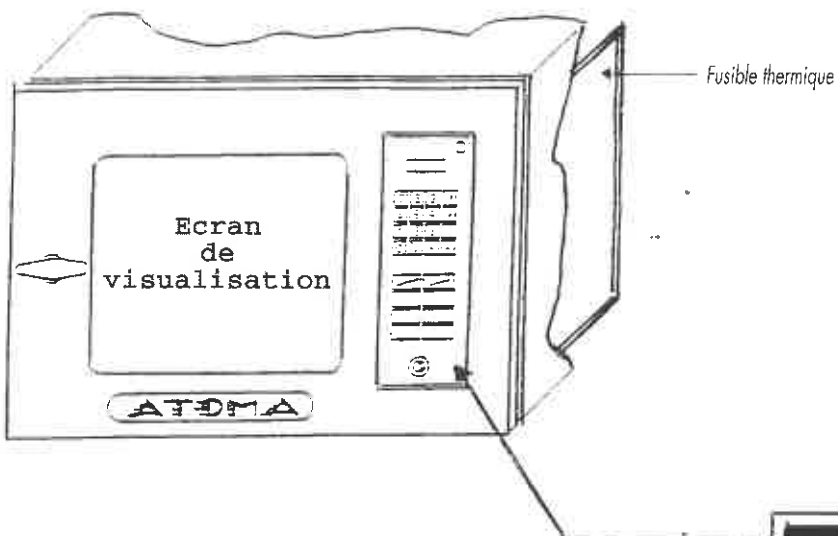
POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPACHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

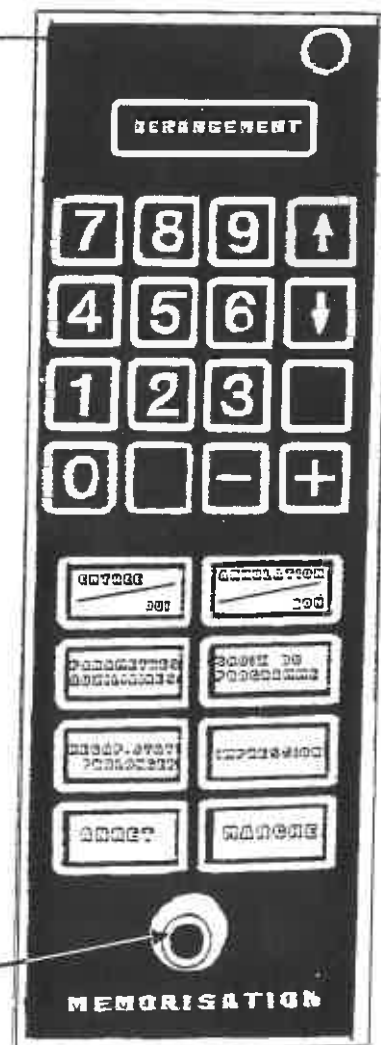
J. HUGOUNET

■ N° 5647-1

DOSEUSES PONDERALES ATOMA ATOMAT 533



- touches "0" à "9" : permettent la saisie de données numériques ou alphanumériques par appui simultané sur une des touches "I", "I" ou " " "
- touches "↑" et "↓" : permettent le déplacement du curseur dans les menus
- touches "ENTREE/OUI" et "ANNULATION/NON" : permettent respectivement la validation et l'annulation des données en cours de saisie ainsi que la réponse par OUI ou par NON à certaines questions proposées sur l'écran
- touches "ARRET" et "MARCHE" : permettent le départ ou l'arrêt d'une séquence de dosage
- touche "PARAMETRES AUXILIAIRES" : appelle le masque de saisie permettant l'entrée des paramètres propres à un cycle de dosage (temps de pesage, temps d'ouverture de la benne de pesage, ...)
- touche "CHOIX DU PROGRAMME" : permet d'appeler un programme de dosage pré-déterminé
- touche "RECAP.STAT PROLONGEE" : accès aux paramètres statistiques calculés sur une période de dosage
- touche "IMPRESSION" : commande une opération d'impression



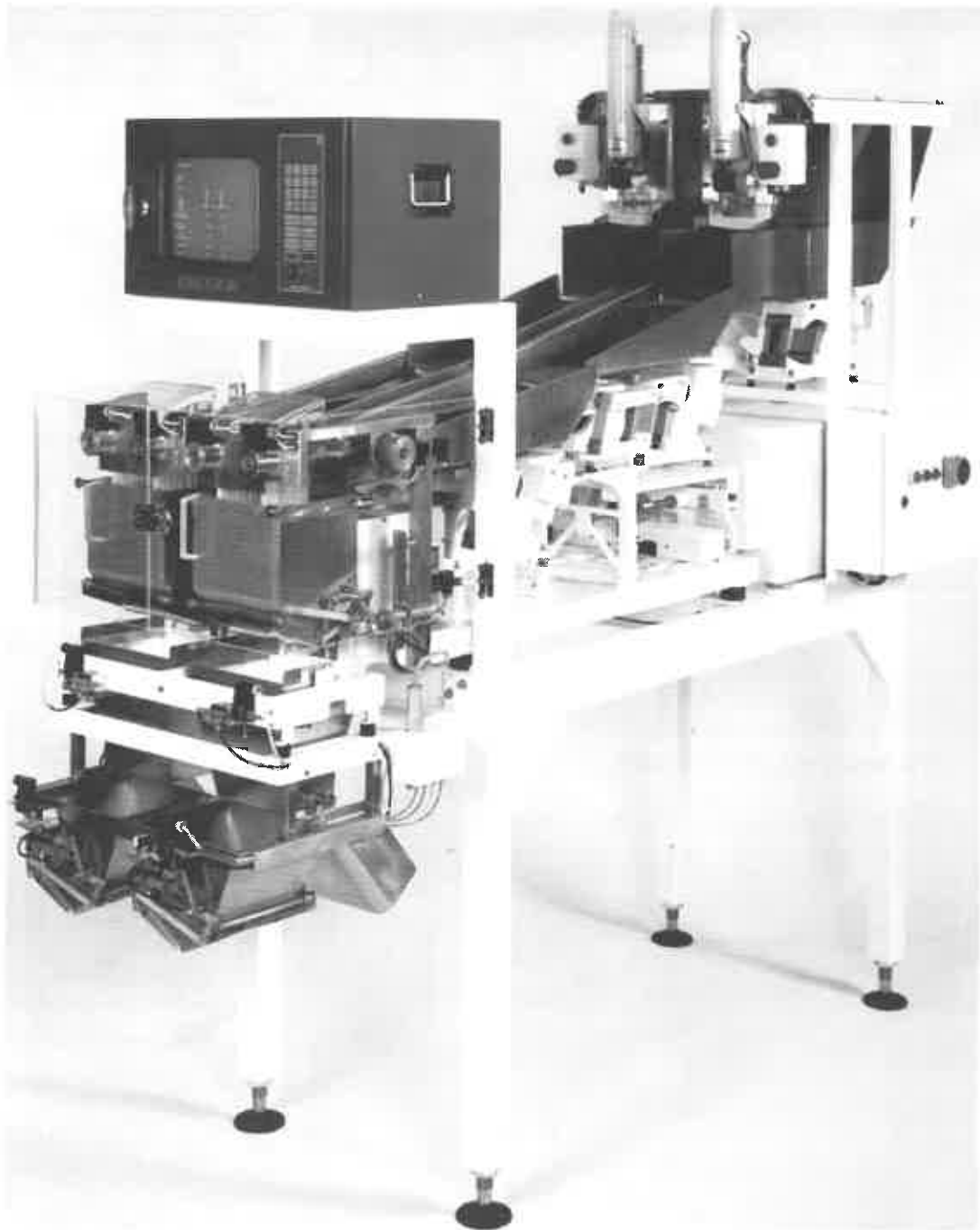
Commande de mémorisation
d'un programme



■ N° 5647-2

DOSEUSES PONDERALES ATOMA ATOMAT 533

Version 533-B



■ N° 5647-3

DOSEUSES PONDERALES ATOMA ATOMAT 533

